

Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines

n° 142

JANVIER
FÉVRIER
2017

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE | trappes.fr

BONNE ANNÉE 2017



À NOTER

RETOUR SUR
l'année 2016 en images

DOSSIER
LE BUDGET 2017
de la ville p.12

Trappes
en Yvelines



SOMMAIRE



6



8



15

Communiquez et informez-vous via les réseaux sociaux de la ville

 twitter.com/villedetrappes

 www.facebook.com/siteofficieltrappes
et aussi www.trappes.fr



Magazine municipal n° 142 | Janvier-Février 2017

I, place de la République - CS 90544 - 78197 Trappes cedex
Tél : 01 30 69 17 00 - www.trappes.fr - Directeur de la publication : Guy Malandain - Directeur de la communication : Damien Pfister - Rédaction et photos : Maeva Deloge - Conception et mise en page : Agnès Prével - Imprimerie : Le Réveil de la Marne - Tirage : 15 500 exemplaires - Dépôt légal à parution - Distribution : Odessa pub.



4

A travers la ville | 4

10 ans de la Maison des parents, Plan neige, Ateliers périscolaires

Retour en images | 6

Retour sur l'année 2016, Fêtes de Trappes, Troc de livres, 11 novembre...

Enfance et jeunesse | 8

Atelier de soutien scolaire CLEM, De jeunes Trappistes en finale chez Youtube France

Sport | 10

Ju jitsu nouvelle discipline, Laurine Gollery médaillée... Calendrier sportif

La ville change | 11

Deux nouveaux commerces, retour sur travaux

Dossier 12

Budget 2017 de la ville

Senior | 15

Animation, sorties et ciné-club

Vie économique | 16

Innovation et recherche économique...

Portrait | 17

Issam Rachedi

Culture | 18

Tété, le Mille Feuilles, Festivals au Grenier à Sel...

Tribune libre | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Mesdames, messieurs mes chers concitoyens

De 2016 à 2017...

Tout au long du mois de décembre, nous sommes allés à votre rencontre, dans les quartiers de la ville, pour rendre compte du bilan de notre mandat et pour répondre à vos questions. Les Trappistes ont été extrêmement nombreux à participer à ces réunions publiques, témoignant d'un réel intérêt et d'implication forte à la vie et aux projets de notre commune.

Car Trappes-en-Yvelines continue sa mutation.

L'année 2016 nous a permis de concrétiser deux dossiers d'envergure en termes d'aménagement urbain. L'enfouissement de la RNI0, attendu depuis 1998 et dont le protocole financier a été signé par tous les partenaires le 14 décembre dernier et le nouveau programme de renouvellement urbain, pour lequel notre dossier sera présenté début janvier à l'ANRU.

L'aménagement de la ZAC de l'Aérostas se poursuit avec la construction d'un habitat diversifié, l'installation de commerces de proximité et la réalisation d'équipements publics.

Parallèlement à ces opérations d'aménagement, nous continuons de renforcer les services que nous proposons en direction de notre jeunesse. Avec 36 écoles et 4 300 enfants scolarisés, l'éducation constitue notre priorité. Elle s'accompagne d'une action culturelle volontariste, malgré le désengagement financier sans précédent de la Communauté d'agglomération et du Conseil départemental. Le partenariat que nous venons de nouer avec le Centre de Musique Baroque de Versailles ou le travail que mènent auprès des enfants et des familles les artistes en résidence, ou l'Association pour la Musique et la Danse, en sont les plus beaux exemples.

Nous nous attachons ainsi à créer les conditions pour que chaque enfant trappiste bénéficie des meilleures chances de réussite et d'épanouissement. L'action que nous avons entreprise il y a plus de 10 ans commence à porter ses fruits. Le taux de réussite au baccalauréat a ainsi fortement augmenté sur cette période ; nos talents peuvent s'exprimer pleinement, à l'image de Paul Duan qui fut cette année le parrain de la Soirée des Réussites ; les initiatives pour favoriser l'insertion professionnelle de nos jeunes ou pour soutenir leurs projets se sont multipliées...

Au moment où s'ouvre cette nouvelle année, nous tenons à vous adresser tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et tous ceux qui vous sont proches.

Des échéances électorales importantes se présenteront dans les prochains mois. Dans un monde où la violence, le nationalisme, l'extrémisme, le repli sur soi et le rejet de l'autre prospèrent dangereusement et nous rappellent les heures les plus sombres de l'Histoire, il nous apparaît indispensable que la France, pays des Droits de l'Homme, reste fidèle à ses valeurs d'humanisme, de tolérance, de solidarité et de fraternité.

C'est, à notre modeste niveau, ce que nous nous efforçons de préserver à Trappes-en-Yvelines, une ville où chacun, quels que soient ses origines, ses croyances, son statut social, peut naturellement trouver sa place, dans le respect de l'autre.

Bonne année 2017 à toutes et à tous.

bien cordialement

Guy Malandain

Maire de Trappes-en-Yvelines



Trappes-en-Yvelines en avance sur les questions de parentalité

Vendredi 18 novembre, la Maison des parents rassemblait 260 professionnels et parents autour d'un grand colloque sur la parentalité. Le lendemain, 200 Trappistes ont également profité d'une après-midi de jeux et d'animations.



Sur la scène de la Merise, plusieurs professionnels de la parentalité se succèdent ce vendredi 18 novembre : un sociologue, un pédopsychiatre, un ancien président du tribunal pour enfants, un dirigeant d'association et l'équipe de la Maison des parents. Les échanges sur les politiques publiques, l'espace institutionnel, ou encore la responsabilité parentale s'articulent avec le

compte rendu de pratiques exercées à la Maison des Parents. Les différents points de vue exprimés, du parent à l' élu, font dire à Michel Chauvière, sociologue et politiste, directeur de recherche au CNRS, que « le portage

politique, au sens du partage, est important ».

Pour Jean-Pierre Rosenczveig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny, « Il faut un cadre clair pour que les travailleurs sociaux puissent bien travailler ». Didier Houze, pédopsychiatre Psychanalyste, est quant à lui « impressionné par l'avance de Trappes-en-Yvelines en matière de parentalité, à travers la Maison des parents, par rapport aux nombreuses expériences menées en France. C'est important de le souligner car ce n'est pas l'image que l'on se fait de Trappes-en-Yvelines ». Il ne vous reste plus qu'à en profiter !

Maison des Parents, 11 rue Maurice Thorez, tél : 01 30 16 27 61.



VOLONTARIAT, RÉVISIONS, SÉJOUR LINGUISTIQUE : QUEL SÉJOUR CHOISIREZ-VOUS ?

Votre nouveau guide des séjours proposés par la Ville est déjà disponible, avec une offre qui plaira à chacun : révision scolaire, sports, volontariat, séjours linguistique et interservices... Les séjours, à destination des jeunes ou de tous les Trappistes, concernent les vacances d'avril, d'été, et d'octobre 2017. Les jeunes peuvent encore se préinscrire jusqu'au 11 janvier pour les séjours de vacances d'hiver (ski et séjour en Allemagne). Les bons VACAF-AVE sont acceptés ! Retrouvez le guide sur www.trappes.fr rubrique "mes activités, mes loisirs / les séjours 2017"





En voiture !

Tous les mardis, à l'école élémentaire Cocteau, Tissadji et Foussem, 10 ans, retrouvent leurs camarades pour une activité périscolaire originale : ils construisent une voiture en bois ! C'est Johann, animateur à l'île-de-Loisirs, qui encadre cet atelier « Push Car », ou « caisse-à-savons ». « Nous avons un partenariat avec Trappes-en-Yvelines pour organiser deux ateliers dans les écoles Cocteau et Langevin », explique Johann, « chaque école construit une voiture pour participer en fin d'année à une course départementale ».

Les élèves passent d'abord par une phase d'expérimentation. Tissadji a dessiné sa voiture parfaite : « elle est rouge et bleue, a un turbo derrière et un toit ouvrant ! ». Le groupe a aussi réalisé des maquettes en lego et divers matériaux. L'étape suivante est la construction d'une cabane à oiseaux pour apprendre à manipuler les outils. Perceuse et visseuse ne font pas peur aux apprentis menuisiers qui ont déjà suivi un atelier bricolage. Cela n'empêche pas Johann de garder un œil et, surtout, la main sur les opérations !

PLAN NEIGE : UNE ÉQUIPE D'ASTREINTE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES RIVERAINS

Verglas et neige reviennent chaque hiver, tout comme l'équipe d'astreinte municipale. Une douzaine d'agents dégageront les accès aux bâtiments publics, dont les écoles, la gare et les grandes voies de circulation. Le Département et la Communauté d'Agglomération se chargent des grands axes routiers et des voies intercommunales. De votre côté, n'oubliez pas de dégager 1,50m devant votre propriété pour éviter les accidents !



EN BREF

Atelier de réparation de vélos

Apprenez à réparer votre vélo gratuitement ! Prochaines dates :
samedi 21 janvier de 14h30 à 16h30
au centre socioculturel Annette Moro,
mercredi 22 février de 17h30 à 19h30
au gymnase Jean Guimier.

UNE EAU MOINS CALCAIRE

A partir du premier trimestre 2017, l'eau de votre robinet est moins calcaire grâce à la mise en service d'une nouvelle usine d'adoucissement collective. N'oubliez pas de régler votre adoucisseur d'eau, lave-linge ou lave-vaisselle. Le taux de calcaire diminue de moitié (22° Th) tandis que le taux de sodium augmente légèrement, sans que cela ne soit ressenti.



RETOUR EN IMAGES sur l'année 2016



Le 18 juin, le stade Gravaud accueille la Ville en Fête et un concert de l'Orchestre National de Barbès.



Le 24 mars, Une cinquantaine de jeunes de toute l'agglomération passe sa Journée Défense et Citoyenneté en l'Hôtel de ville.



Le 16 septembre. Les jeunes talents trappistes sont récompensés lors de la Soirée des Réussites, en présence de leur parrain Paul Duan.



le 21 mai, L'Eurodictée rassemble près de 300 personnes salle Jean-Baptiste Clément.

Du 6 juillet au 11 août, La Plage anime l'été avec ses activités aquatiques, sportives et ludiques au complexe sportif Jacques Monquaut.



Le 16 décembre, les crèches municipales ont aussi fait la fête pour le bonheur des petits.

Féeries



Le 17 décembre, la magie de Noël a illuminé l'Hôtel de ville lors des Féeries. Enfants et parents ont profité d'animations, de jeux, d'un spectacle sur glace et de la présence du Père Noël.



© Antonio Pedalino



© Antonio Pedalino



Samedi 10 décembre, échanges de livres et de bonne humeur au Troc de livres du comité de quartier Moulin de la Galette, en l'école Auguste Renoir.



Le 11 novembre, le maire et le président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants présentent deux expositions à l'Hôtel de Ville sur Henri Barbusse et Paul Vaillant-Couturier avant de rejoindre la place Mgr Romero pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



Le 6 décembre, une soixantaine de participants bénéficie des informations et conseils dispensés lors de la Soirée Business Yvelines organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Yvelines en l'Hôtel de ville.



Le 2 décembre, deux cents Trappistes participent au Noël pour tous organisé par les centres socioculturels, en la salle J.-B. Clément.

Qui a besoin d'un coup de pouce en mathématiques ?

Un nouvel atelier de soutien scolaire, le Coup de Pouce Clem, démarre dans les écoles élémentaires pour aider les enfants en mathématiques.

L'atelier "Coup de Pouce Clem" commence par le goûter, à 15h30. L'occasion pour cinq élèves de CE1 de l'école Jean-Baptiste Clément de revenir sur leur journée avec leur instituteur, M. Perriol. Repérés par leurs enseignants, ces élèves ont besoin d'aide pour acquérir les savoirs fondamentaux. Cette année, les écoles et la Ville, par le biais de la Réussite Educative, mettent en place pour la première fois les clubs "Coup de pouce Clem" (lecture, écriture et mathématiques), avec trois séances d'une heure et demie par semaine. Ils s'ajoutent aux clubs "Coup de pouce Clé" (lecture et écriture), présents depuis 11 ans. En classe, le petit groupe passe des devoirs aux mots à lire, puis à des jeux. Défi mathématique et tangram sont plus difficiles qu'il n'y paraît : « Même les adultes ont parfois du mal avec le tangram », explique M. Perriol. Le jeu de l'abaque, avec ses bâtons



Cérémonie d'ouverture des clubs Coups de Pouce Clé et Clém, le 24 novembre à la salle J.-B. Clément.

figurant les unités, dizaines et centaines sur lesquels les enfants enfilent des perles de bois, est une précieuse aide pédagogique pour l'instituteur : « Ce jeu permet de comprendre la

construction d'un nombre. S'ils le maîtrisent à la fin de l'année, les élèves auront fait un grand pas en avant ». Mohamed, 6 ans, aime « les doubles en mathématiques », tandis que Zahra, 7 ans, préfère « le dessin et les additions ». Après le défi mathématique, le mot du jour et une histoire, il est l'heure de rejoindre les parents. Leur engagement est déterminant dans la réussite scolaire des enfants. Invités à la cérémonie d'ouverture des clubs Coup de Pouce, le 24 novembre, et à la cérémonie en fin d'année, ils participent aussi à plusieurs ateliers avec leurs enfants ainsi qu'aux jeux raménés à la maison.



La Maison des Jeux anime une grande matinée de jeux en l'école élémentaire Jean Macé, le mercredi 7 décembre. Enfants et parents se retrouvent autour des tables couvertes de cartes, de pions et de plateaux.



Courts métrages pour grandes idées

Un concours vidéo sur la solidarité amène de jeunes Trappistes en finale chez YouTube France.

Fin août, des jeunes Trappistes de 14 à 22 ans participent à un concours original. YouTube France leur permet de réaliser une vidéo pour donner leur vision de la fraternité. Ils sont une trentaine à se lancer dans le concours « *Toi-même tu filmes* ». Pendant deux jours, échanges, formations sur les techniques de tournage, mais aussi sur le décryptage des images et la manipulation les amènent à écrire un scénario et à le tourner. Le résultat ; sept courts métrages.

Pour Tracy, 17 ans, l'expérience a été positive : « *Je connaissais déjà un peu la vidéo car j'ai suivi l'option cinéma du lycée de la Plaine de Neauphle. Dans mon équipe, on se connaissait tous, on a écrit le scénario le premier jour. Ce*

qui a été le plus difficile, c'est de se concentrer en tant qu'acteur, et aussi de cadrer les plans pour construire un échange réaliste ».

Dix jeunes participent ensuite à une journée de travail supplémentaire sur la création de courts métrages avec d'autres jeunes d'Île-de-France, à Aubervilliers.

L'aventure ne s'arrête pas là : sur les 140 films réalisés en France, une dizaine est sélectionnée pour participer à une grande finale, dont deux films trappistes ! Un vote sur le site de YouTube a permis de décerner les trois prix, dont aucun ne revient finalement aux Trappistes. Les jeunes ont néanmoins découvert de nouveaux outils et pour Tracy, « *C'est une bonne expérience, à refaire* » !

Des scénarii qui prennent vie lors de tournages au cœur de la ville



Les deux équipes trappistes invitées lors de la cérémonie finale



Une semaine d'efforts à la Réserve Naturelle

Six jeunes participent à la rénovation de deux observatoires de la réserve naturelle située à l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre du chantier « *Une semaine d'efforts* », fin novembre. Ces chantiers, récompensés par un chèque de 200 euros, ont lieu toute l'année. Prochaines sessions sur www.trappes.fr.



ATELIER LOGICO-MATHÉMATIQUES POUR LES CP-CE1

L'atelier de soutien à l'apprentissage des mathématiques proposé par la maison des Parents le samedi et animé par une orthophoniste est **maintenant ouvert aux élèves de CP et CE1**, toujours accompagnés d'un parent. Infos : 01 30 16 27 61.

A vos agendas pour 2017

CP-CE : 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 13 mai, 10 juin, 16 septembre, 7 octobre, 18 novembre, 9 décembre.

CM-6° : 21 janvier, 25 février, 18 mars, 25 mars, 29 avril, 20 mai, 24 juin, 23 septembre, 14 octobre, 25 novembre, 16 décembre.

Une cavalière médaillée en championnat de France



Le centre équestre de l'île de Loisirs a ramené une médaille de bronze en juillet dernier lors du championnat de France de Poney I, dans la catégorie concours complet. La jeune cavalière Laurine Gollery a réalisé pour son premier championnat un sans-faute dans les épreuves de cross et de saut d'obstacles, ainsi qu'un très bon score pour le dressage.

Le ju jitsu combat, nouvelle discipline enseignée au club de Judo

Une nouvelle activité de self-défense est proposée par le Bushido Club de Trappes. Le ju jitsu combat, aussi appelé « *fighting system* », associe les frappes de pieds et de poings aux techniques de judo en position debout et au sol. Cette discipline très complète

est complémentaire du Wabudo (basé sur des techniques d'Aïkido). Participez à une ou deux séances gratuites, le mercredi de 20h à 21h30 ou le vendredi de 19h45 à 21h15. Contact : M. Roux, 06 32 20 44 96 ou C. Labaume, 06 84 49 64 20.

EN BREF

Des activités physiques pour les adultes atteints d'un cancer

Des ateliers de sport pour les personnes concernées par la maladie cancéreuse sont proposés au gymnase Broustal les mercredis de 9h30 à 10h30, ainsi qu'au gymnase Guimier les vendredis de 17h à 18h. Renseignements et inscription auprès du Comité des Yvelines de la Ligue contre le Cancer au 01 39 50 83 50.

CALENDRIER SPORTIF

Basket : complexe sportif Paul Mahier, les samedis, 20h

21 janvier : Trappes/Poissy

4 février : Trappes/ Sceaux

25 février : Trappes/ Marly Le Roi

Football : stade Gilbert Chansac, les dimanches, 15h :

22 janvier : Trappes/ Gobelins

5 février : Trappes/ Puteaux

26 février : Trappes/ Villeparisis

Taekwondo : gymnase Paul Mahier, 9h-18h
7 et 8 Janvier : championnat Ile de France Seniors et Coupe Ile de France Vétérans



Vendredi 9 décembre, plusieurs équipes se sont affrontées lors de tournois caritatifs au gymnase Broustal, pour la Soirée du téléthon 2016.

Deux nouveaux commerces en entrée de ville

Le restaurant rapide Burger King ouvre ses portes

Début décembre, un nouveau restaurant Burger King a ouvert ses portes à Trappes-en-Yvelines. Décoré aux nouvelles couleurs de la chaîne de fast-food américaine, il propose près de 300 places assises, des bornes de commande, le wifi gratuit et un espace de jeux pour les enfants.



La Boulangerie Ange, des formules à petit prix



Dans cette boulangerie, pains et produits de restauration (pizzas, quiches, sandwiches), sont préparés sur place. Un espace restauration fait face aux étals derrière lesquels on aperçoit les artisans travailler. Vous pouvez même commander une pizza à emporter depuis l'application mobile de l'enseigne !

Travaux dans la ville

Le groupe scolaire J.-B. Clément change de visage. L'isolation par l'extérieur, débutée en novembre, sera terminée fin août. Les travaux concernent également la mise en accès de l'école élémentaire et la création d'un ascenseur, pour un coût total de 800 000 €.



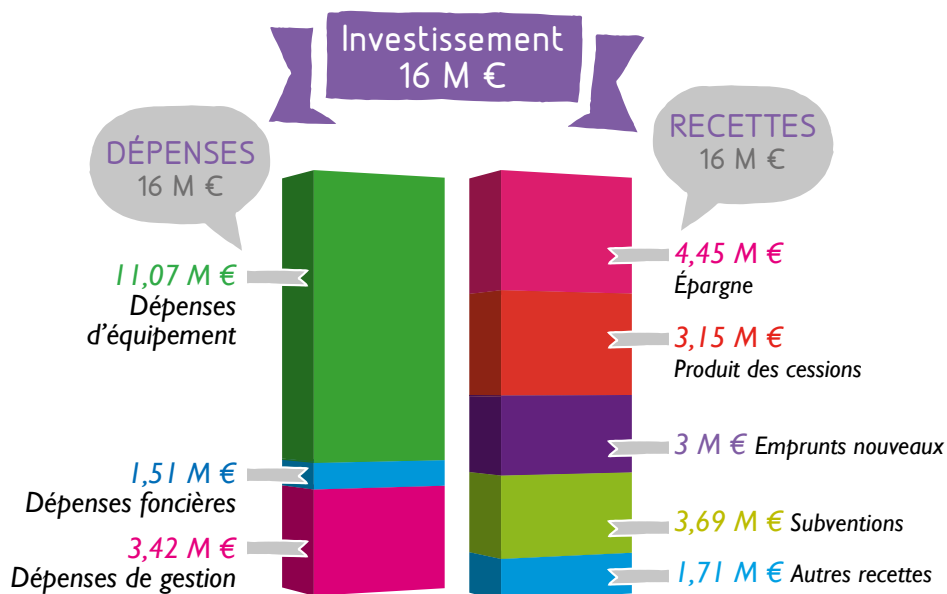
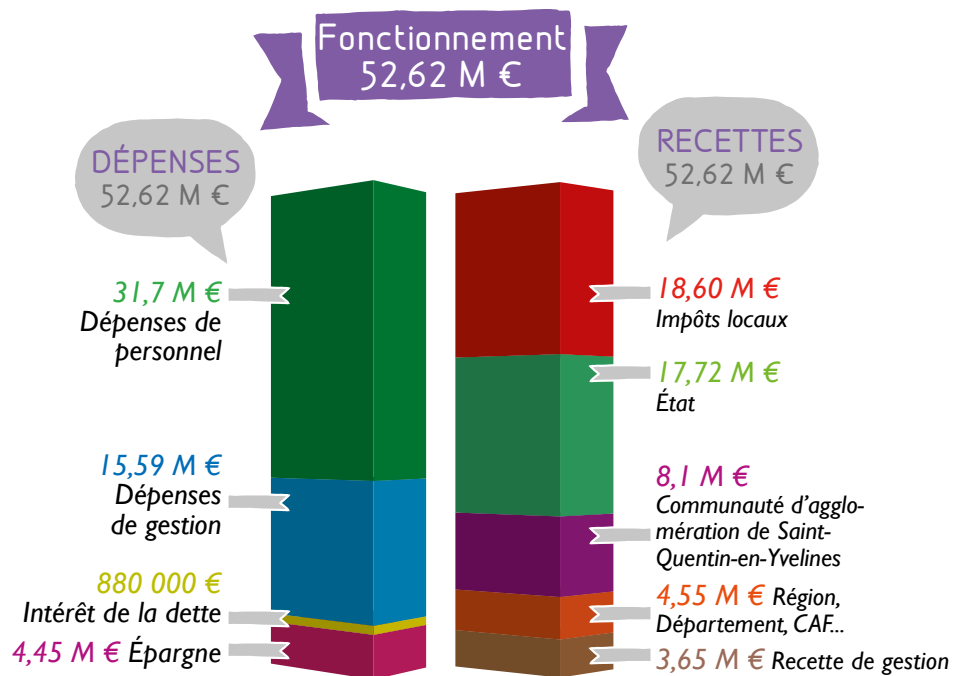
Les trottoirs des rues Croizat, Casanova, Potreau et Eluard sont réaménagés jusqu'à fin février, pour un montant d'un peu moins de 600 000 €.



MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET

La section de fonctionnement regroupe toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité. Les dépenses concernent les frais de personnel, les fournitures, l'eau, l'électricité, les intérêts de la dette, ou encore des prestations de service. Les recettes proviennent des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), de l'Etat (dotations), de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, de la Caisse d'Allocation familiale, des produits des services municipaux payants, ou encore des participations du Conseil Départemental des Yvelines ou de la Région Île-de-France...

La section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes, à caractère exceptionnel pour des projets de construction, d'entretien ou d'équipement en matériels.



BUDGET 2017

La Jeunesse au cœur des orientations budgétaires

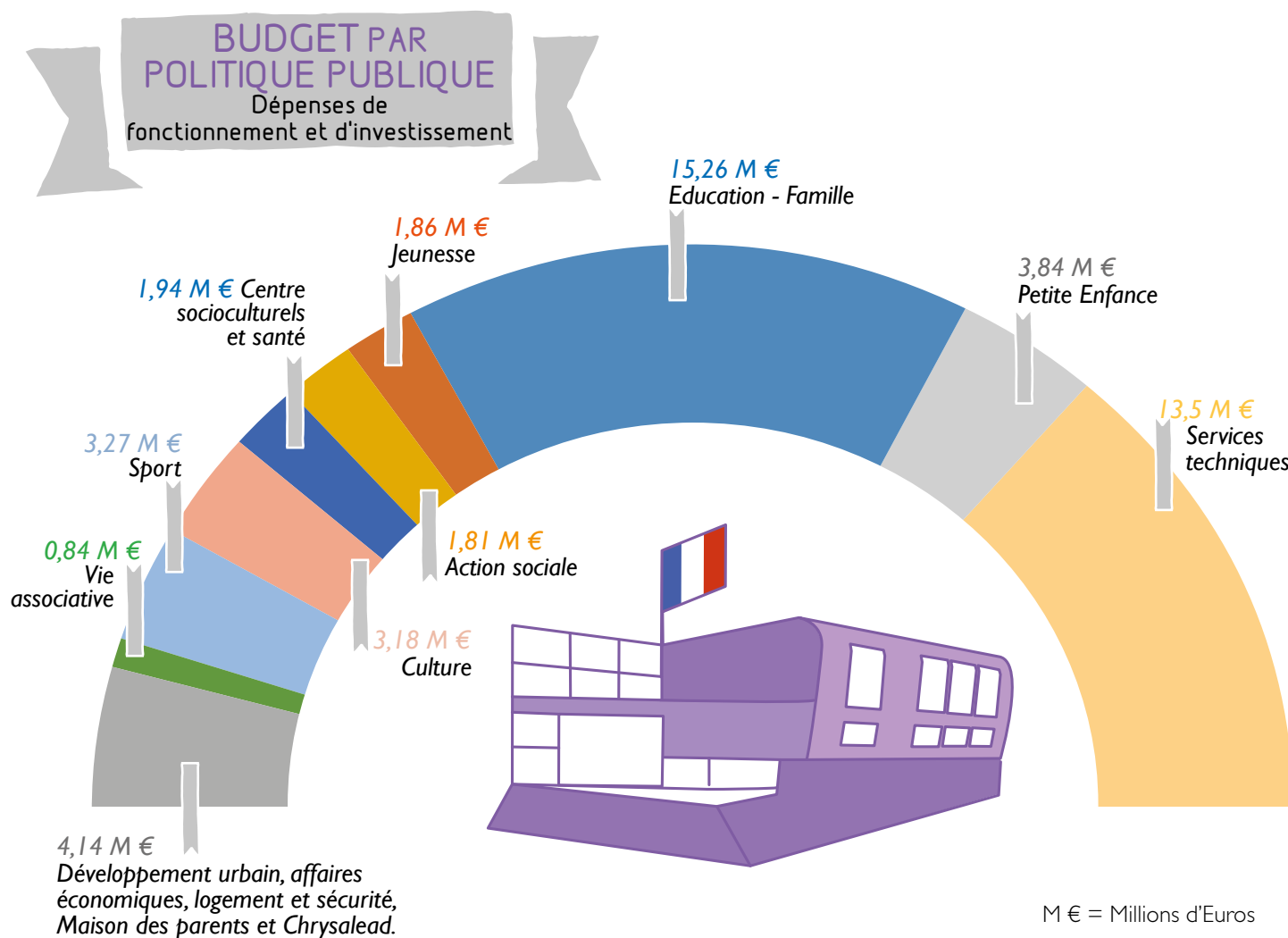
Pour l'année 2017, la Ville maintient son engagement dans les priorités du mandat. Les orientations politiques sont de maintenir un haut niveau d'investissements, de fournir un service public de qualité aux usagers et de produire un effort particulier sur les priorités municipales que sont l'éducation, l'enfance, la Petite Enfance et la Jeunesse. La nouveauté inscrite dans le budget 2017 est la création d'un Pôle Prévention / Sécurité pour améliorer le vivre-ensemble.

Le conseil municipal a adopté le budget 2017 lors de la séance du conseil municipal du 13 décembre, en respectant les priorités du mandat.

La Ville renouvelle son engagement pour une pression fiscale stable en n'augmentant pas le taux des impôts locaux.

Le budget adopté présente une section de fonctionnement de 52,6 M € avec un solde positif de 3,5 M € pour compléter les investissements 2017

avec 16 M €. Les budgets de la Merise, du Grenier à Sel et de la pépinière et village d'entreprises Chryslead sont intégrés au budget 2017 pour un montant de 1,6 M €.



Pour améliorer le service public rendu aux Trappistes, la Ville poursuit sa politique d'investissement

Enfouissement de la RN10

La signature du protocole d'accord pour le financement de la requalification de la RN 10 a eu lieu le 14 décembre en l'Hôtel de ville.

Le conseil municipal avait approuvé le protocole d'accord le 16 novembre. L'enfouissement de la RN 10, sous maîtrise d'ouvrage de l'État, permettra la diminution des nuisances, l'amélioration de l'insertion urbaine et paysagère, une meilleure sécurité des usagers et un accès

fluidifié. La Ville participe au financement du projet à hauteur de 2 millions, pour un coût total de 95 M €. L'année 2017 est consacrée aux dernières études de réalisation. Les travaux commenceront en 2018.

Dans un deuxième temps, l'aménagement du plateau urbain sera mis en œuvre par la commune. La Ville participera à hauteur de 14,3 M € (540 000 € engagés dès 2017), pour un budget total de 22 M €.



Signature du protocole d'accord pour le financement de la requalification de la RN 10, en présence (de gauche à droite) de M. Serge MORVAN, Préfet des Yvelines, M. Guy MALANDAIN, Maire de Trappes-en-Yvelines, M. Jean-François CARENCO, Préfet de la Région Ile-de-France, M^{me} Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental des Yvelines, M. Michel LAUGIER, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, M. Benoît HAMON, Ancien Ministre, Député des Yvelines.

Enfance et Jeunesse

Pour les secteurs éducation-enfance, jeunesse, petite enfance, maison de la parentalité et réussite éducative, la Ville termine l'équipement de toutes les classes élémentaires en vidéoprojecteurs interactifs. Les écoles seront sécurisées avec la mise en place de visiophones et de portes automatiques. Les travaux d'investissement concernent la réfection de l'école maternelle Flaubert, la construction de l'école rue Sénard, le réaménagement de l'aire de jeux Thorez et de la crèche Gavroche.

Projet prévisionnel de l'école rue Sénard.



Cadre de vie

Des travaux importants de voirie sont prévus dans la ville, notamment la création d'un accès de bus pour la piscine J. Monquaut, la création d'un nouvel accès à l'école Montaigne et une rénovation du marché des Merisiers.

Sport et culture

Installation d'un Work-Out en extérieur, travaux d'étude au Stade Gravaud, travaux à la salle de spectacle la Merise.

Solidarité-Santé

Les travaux de mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée continuent afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous les bâtiments publics, étude sur l'agrandissement de l'espace solidarité Paul Langevin.

EN BREF

**Repas des seniors
à la maison des familles**

Mercredis 22 février, 22 mars, 24 mai et 21 juin. À la maison des familles, à 12h. Tarif : 4,90 €. Inscription obligatoire auprès du service pour les non-inscrits.

Le banquet de l'amitié a réuni 285 Trappistes à la salle Jean-Baptiste Clément autour d'un repas de fête.



Animations

Mercredi 25 janvier : GALETTE DES ROIS en présence d'un orchestre, 14h30 à 18h à la salle J.-B. Clément.

Mercredi 8 février : BLANCHE NEIGE théâtre, de 14h à 15h, à l'École de musique et de danse. Gratuit, inscription obligatoire (50 places).

Ciné-Club

Prochaines séances :

les lundis 9 janvier « *Maman a tort* », 20 février « *Un jour mon prince* », 13 mars « *Il a déjà tes yeux* », 24 avril, 15 mai et 12 juin, à 14 h. Tarif : 2 €.

LE FOYER BURGARD EST OUVERT TOUS LES JOURS

Le foyer est ouvert de 14h à 17h, excepté les jours des repas des seniors. Une animatrice vous propose diverses activités. Une collation vous est offerte pour clôturer l'après-midi. Inscription gratuite au service Animation Seniors ou au foyer. 1 rue de l'abreuvoir (derrière le cinéma le Grenier à Sel), 01 30 50 32 17.

EN BREF

CCAS Service Animation Seniors, horaires et jours de permanences : lundi 16h30 à 19h, mardi 14h à 17h, jeudi 9h à 12h. 01 30 69 19 18, animation.seniors@mairie-trappes.fr

Sorties

Jeudi 26 janvier : VISITE de l'école de musique et de danse de Trappes-en-Yvelines (matin).

Jeudi 26 janvier : DÉCOUVERTE DES ARCHIVES françaises du film à Bois d'Arcy (après-midi).

Jeudi 9 février : VISITE GUIDÉE du Musée de l'air et de l'espace du Bourget. Possibilité d'amener ses petits-enfants.



Vendredi 17 mars : DÉCOUVERTE DE LA MAISON-MUSÉE de Raymond Devos, à Saint-Rémy-les-Chevreuse (après-midi).

Mardi 25 avril : BAL DES POMPIERS Salle Jean-Baptiste Clément, animée par l'orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines. Tarif : 5 €.

Samedi 13 mai : VISITE GUIDÉE du Petit Moulin de Cernay-la-Ville.

Jeudi 8 juin : JOURNÉE EN NORMANDIE (Eure), visite guidée du château de Beaumesnil. Déjeuner inclus.

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT AUX HEURES DE PERMANENCES





© Marlène Pierre

Bébés sous les projecteurs

Marlène Pierre s'intéresse à la photographie des enfants après être devenue jeune maman. En parallèle à son métier dans le secteur bancaire, elle s'équipe, se forme et commence des séances de photographies avec ses proches. Une fois devenue directrice d'agence, elle réalise qu'elle veut passer plus de temps avec sa famille : « j'ai aménagé un studio photo chez moi et lancé ma microentreprise en avril. Le plus difficile a été de quitter la sécurité de mon emploi ». Sa spécialité : la photographie de nouveaux nés et jeunes enfants. Comptez deux heures pour une séance avec bébé ! **Babychou Photographie**, tél. : 06 32 05 00 39, 57 rue Maurice Ravel. www.babychou.me. Attention, les photos d'identité ne sont pas proposées.

Innovation et recherche génétique

Sami Djoulah crée la société Wiratech en 2010 au village d'entreprises de Trappes-en-Yvelines, après plusieurs années dans le domaine de la génétique. Il a récemment rejoint le projet France Génomique 2025. L'objectif : séquencer le génome des cancéreux pour améliorer les diagnostics et cibler la thérapie de chaque patient. La société Wiratech définit les protocoles utilisés par les 12 laboratoires français du projet. Le Dr Djoulah dirige également un programme en immunothérapie à l'Université de Stanford (Etats-Unis). Ses projets :



© DR

créer une filiale Wiratech en Chine suite à un partenariat avec un laboratoire pharmaceutique et ouvrir son propre laboratoire de services. Un pas de plus vers une meilleure prise en charge des malades !

L'objectif : séquencer le génome des cancéreux...

Elles suivent le fil de leur passion

L'atelier couture du centre socioculturel Annette Moro a été un déclic dans la vie professionnelle de Fatima, 32 ans, et Anyck, 41 ans. Après des études de stylisme, Fatima avait mis sa passion de côté pour élever ses enfants. « J'ai repris l'année dernière, en confectionnant des vêtements pour enfants et adultes. C'est ma bulle d'oxygène au quotidien », explique-t-elle. « Je vais en faire mon activité en ouvrant un atelier chez moi ». Anyck, ancienne employée d'une maison de retraite, découvre la couture pendant son congé parental. « La maternité n'est pas une fin en soi, les enfants quittent le cocon. Cet atelier a réveillé mon esprit de créativité et j'ai créé ma marque d'accessoires, Djiteria Creations ». Un bel exemple de reconversion !



Fatima et Anyck proposent leurs créations lors des Fêtes de Trappes

Petit, Issam voulait faire du foot et devenir avocat. Mais le club de foot est complet et, sur les conseils de ses amis, il débute le taekwondo : « *j'accroche dès les premiers cours. J'en ai fait pendant 10 ans au club TDK78. Cela m'a appris le respect et l'engagement* ». Issam est sur le podium lors de compétitions locales ou nationales et arrive en quart de finale d'un tournoi de niveau mondial en Belgique. Il devient secrétaire puis président du club, avant de rejoindre le Bushido club de Trappes puis l'Ecole Taekwondo de Trappes, où il est également secrétaire.

Sa passion du sport grandit : « *J'ai commencé des études de droit mais cela ne me correspondait pas. J'ai donc allié l'utile à l'agréable et me suis réorienté dans le management du sport* ». Il intègre la direction départementale de la Jeunesse et des Sports des Hauts-de-Seine puis la fédération Ugsel. Il est désormais chargé de mission formation professionnelle au sein du comité Olympique et Sportif et travaille sur la candidature de Paris 2024.

Issam va au bout de ses passions. Après une initiation au graphisme à l'université, il se forme seul sur les logiciels professionnels. « *Des proches m'ont sollicité et j'ai développé cette activité de manière informelle. Ma femme travaille dans une agence de communication et m'a encouragé à me lancer* ». Issam dispose maintenant d'un portefeuille de clients régulier. « *Au début, je ne voulais pas multiplier les activités. Quand on fait trop, on ne fait pas bien. Mais tout s'est fait progressivement et s'équilibre* ».

Son expertise technique lui amène un projet inattendu. Il y a deux ans, Benoît, ancien président de l'Ecole Taekwondo Trappes, et son frère Olivier, le contactent. Ils peinent à trouver des sorties pratiques avec leurs bébés et veulent développer un site et une application mobile qui évalue la capacité des lieux à accueillir les enfants. Issam, jeune papa lui aussi, se joint à l'aventure. « *Nous avons monté le projet avec des interlocuteurs comme la Maison de l'Entreprise, qui croyait en nous. On a essuyé six refus des banques avant, enfin, une acceptation. Il faut vraiment croire en son projet et s'accrocher !* ». Lancé en juillet, le site jesorsavecbebé.com compte déjà plus de 150 inscrits.

PORTRAIT DE TRAPPISTE

Issam Rachedi, l'envie d'entreprendre

Tété, au cœur de la musique folk

Après une quinzaine d'année de carrière, Tété sort son sixième album, "Les chroniques de Pierrot Lunaire". Pour l'interprète d'A la faveur de l'automne, c'est un retour aux sources avec un album acoustique, minimaliste. La voix chaude du chanteur, les accords blues et folk de sa guitare et la poésie de ses paroles vous emmènent à la recherche de son regard d'enfant perdu. En première partie de concert, vous retrouverez Leeroy, chanteur des Saïan Supa Crew, qui a collaboré avec Tété sur son dernier album, Noir Fluo.

Tété + Leeroy, vendredi 24 février à 20h30 à la Merise. Tarif : de 11 à 22 €.



© DR



Les festivals s'enchaînent au Grenier à Sel

Le festival Téléràma-AFCAE fête ses 20 ans du 18 au 24 janvier 2017, avec une programmation, de 17 films sélectionnés, répartie entre le Grenier à Sel et le Ciné7 d'Elancourt. En plus, deux soirées exceptionnelles avec : une avant-première d'un film prévu 2017, le 21 janvier à 20h45 et "Le voyage de Chihiro", le 20 janvier à 20h45. 3,50€ la séance, sur présentation du pass. Le 27 janvier, un master class du musicien Olivier Mellano précèdera le film "La jeune fille sans main".

Le festival Téléràma enfant aura lieu du 15 au 28 février, avec des films jeune public. Trois séances seront accompagnées d'animations (les mercredi 15 et 22 février). Le 15 février, une sélection de courts métrages à destination des enfants de maternelle sera programmée.



© DR

ATYS EN FOLIE

Le plus célèbre opéra de Lully, Atys, a suscité tout au long du XVIII^e siècle de nombreuses parodies. Le Centre de Musique Baroque de Versailles restitue cet esprit caustique dans une création drôle et décalée mêlant chant, marionnettes et danse. **Atys en Folie, jeudi 2 mars à 19h à la Merise.**



© ATChabridon

HUIT CORDES SUR SCÈNE

Pour leur troisième concert de la saison, les Solistes de la Villedieu reprennent l'octuor en si bémol majeur, op. posth de Bruch et l'octuor en ut majeur d'Enesco. **A l'Ecole de musique et de danse, samedi 21 janvier à 18h.**

La librairie Le Mille Feuilles rouvre ses portes

Fermée fin juillet suite au dépôt de bilan de l'association Bleu Oxygène, la librairie Le Mille-Feuilles va rouvrir ses portes en début d'année 2017, avec des horaires élargis. La Ville, ayant souhaité maintenir cette activité, a proposé une offre de reprise qui vient d'être acceptée ; elle reprend la gestion de la librairie, les locaux lui appartenant déjà. Le lieu reste un chantier d'insertion dont les recrutements seront réalisés par le Cap Emploi. A terme, la gestion de la librairie sera confiée à une association. Vous retrouverez donc très vite les livres à bas prix et les animations qui font le charme du lieu !



CONTES ET COMPTINES

Papillon nous invite dans un univers imaginaire qui s'anime petit à petit grâce à des comptines traditionnelles et aux illustrations d'Anne Letuffe.

Un papillon dans la neige, mercredi 1^{er} février à 16h à l'Ecole de musique et de danse.



BESTIAIRE ÉCOLO

Animal est une fable contemporaine sur les espèces en voie de disparition mêle humour et sensibilité avec intelligence grâce à des marionnettes géantes. **Animal, par la compagnie Flash Marionnettes, dimanche 5 mars à 16h à la Merise.**

RENCONTREZ UNE PEINTRE

Découvrez les paysages poétique de la peintre Alexandre Fontaine jusqu'au 31 janvier à l'Ecole de musique et de danse. **Un vernissage en présence de l'artiste est organisé le 5 janvier à 18h30.**



Femmes à la dérive

La compagnie Nagananda met en scène des parcours de femmes dans les deux premiers volets d'un triptyque destiné aux adolescents. Les figures d'Antigone, Andromaque, Hélène et Cassandre plantent sur Dérive 1 "Tu Peux", et Dérive 2 "Car si j'ai peur". Pour cette création, la scène est au milieu du public.

Dérive 1 & Dérive 2, théâtre contemporain, jeudi 19 janvier, 19h à la Merise. Tarif jeune public : 7 € (tarif plein) et 5€ (tarif réduit et groupes).

Pierre et le Loup

L'œuvre emblématique *Pierre et le Loup* fait découvrir aux enfants les différents instruments de l'orchestre. Le chef de l'ensemble symphonique présente les familles d'instruments de l'orchestre avant d'emmener petits et grands dans ce grand conte musical.

Pierre et le Loup, de Sergueï Prokofiev, par l'ensemble symphonique « Les Voyages extraordinaires », vendredi 27 janvier, 19h à la Merise.



Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

Enfouissement de la RN 10 : enfin !

A quelques jours de Noël, un beau cadeau est arrivé sous le sapin de notre ville. Nous avons signé mercredi 14 décembre le protocole financier de l'opération d'enfouissement de la RN 10 en traversée de Trappes-en-Yvelines, avec l'ensemble de nos partenaires : Etat, Région, Département, Communauté d'agglomération. Cette opération, d'un montant de 95 millions d'euros, est particulièrement attendue par les Trappistes. Depuis 1953, notre commune a le triste privilège de se voir coupée en deux par une route nationale et d'être reliée par un pont, avec 20 000 habitants d'un côté et 10 000 de l'autre !

Au fil des années, le trafic routier sur cet axe s'est développé jusqu'à arriver à saturation, en raison notamment du non prolongement de l'autoroute A12. Le niveau de trafic est aujourd'hui comparable à celui de l'autoroute du Sud, avec près de 80 000 véhicules par jour, dont de très nombreux poids lourds. Les conséquences en termes de nuisances sont catastrophiques pour les Trappistes : pollution sonore, visuelle et sanitaire, dégradation du cadre et de la qualité de vie... Depuis 1998, la Ville se bat pour obtenir de l'Etat l'enfouissement de cet axe. La détermination du Maire et des élus, le soutien apporté par le Préfet de Région qui a permis de débloquer le dossier et la nécessité absolue de « faire quelque chose » enfin admise par tous nos partenaires ont contribué à concrétiser ce projet. L'enfouissement de la RN 10 permettra de recoudre notre ville et de rétablir les échanges entre ses quartiers, mais également de compléter le programme de rénovation urbaine, de développer l'activité économique et commerciale et de structurer le réseau de transports en commun. Surtout, il offrira un cadre de vie harmonieux aux Trappistes, avec l'aménagement d'un plateau urbain à l'horizon 2020.

Bien entendu, l'ensemble du projet sera mené en concertation avec les habitants. Les points de crispation actuels qui touchent quelques places de stationnement ou des bouts de terrain se régleront dans les prochains mois par des échanges et des discussions avec les personnes concernées, comme nous l'avons toujours fait pour les grands projets que nous avons réalisés. Chacun a le droit de s'exprimer et l'enquête publique, qui s'est déroulée du 17 novembre au 17 décembre et au cours de laquelle de très nombreux Trappistes ont donné leur avis, poursuivait cet objectif. Pour autant, si nous pouvons entendre les inquiétudes de certains riverains, nous ne comprenons pas les réactions qui laisseraient penser que cette opération est une mauvaise chose pour Trappes ! Rien ne peut être pire que la situation actuelle ; il suffit de lever les yeux, de regarder, d'écouter et de respirer... L'intérêt général, celui de Trappes-en-Yvelines, celui de nos enfants et des générations futures consiste bien évidemment à réaliser l'enfouissement de la RN 10. Avec vous, nous nous sommes mobilisés pour l'obtenir. Le 14 décembre 2016, nous avons scellé la première étape de cette opération dont les travaux débiteront en 2018 pour une durée de 2 ans. Nous en sommes très heureux et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2020 pour inaugurer cet ouvrage trop longtemps attendu.

D'ici là, nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une très bonne année 2017.

JEANINE MARY, CHEIKHAGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWATHIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Nouvelle tentative pour museler l'opposition : la municipalité a décidé de diviser par deux notre espace d'expression dans le magazine municipal ! Peu important les manœuvres : nous continuerons à dire la vérité et à défendre l'intérêt des Trappistes.

Le budget 2017 voté par la majorité municipale est un nouveau budget de casse de la mixité sociale qui va renforcer la ghettoïsation de notre ville et son déclassement. Tant pis pour les petits propriétaires et les classes moyennes ! On dirait que tout est fait pour chasser une partie des Trappistes : impôts très lourds, tarifs prohibitifs de la cantine et des activités périscolaires pour les parents qui travaillent, service public à géométrie variable dont beaucoup d'habitants ne profitent pas... Nous avons le sentiment que notre ville est gérée comme une boutique électorale. Cette gestion municipale est dangereuse car, contrairement à ce qui est affiché, elle creuse les fractures béantes qui menacent notre cohésion sociale.

Nous avons pourtant des dépenses de personnel sensiblement supérieures aux villes de la même taille, sans que cela ne soit mis au service du développement économique ou de l'insertion professionnelle de nos jeunes par exemple. Avec ce nouveau budget, nous devons malheureusement à nouveau tirer la sonnette d'alarme : la casse de la mixité sociale à Trappes se poursuit à plein régime.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCY, BRIGITTE RAWLINSON.

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

Deux enfants gambadent dans un parc, ils iront naturellement l'un vers l'autre, c'est la base de la civilisation. Qu'ils aient de quoi vivre dans la dignité, qu'ils partagent des principes de respect, de justice, de fraternité, la civilisation se développera. Cet esprit ne change pas avec l'âge, il peut perdurer si nous rejetons l'égoïsme, la haine, les discriminations. Pour la première fois dans ce bulletin, vous allez lire les affirmations de l'extrême-droite. Personne n'a voté pour une élue d'extrême-droite et pourtant elle siège. A tous les niveaux le FHaine tente de banaliser son discours, bien aidé en cela de complaisances coupables. Les prochaines élections revêtiront à cet égard une importance capitale. L'histoire de Trappes fut déterminée contre le fascisme. Notre avenir doit nous prémunir des dangers de ceux qui veulent que les profiteurs soient exclusivement nationalistes, c'est leur seule différence. Nous, nous voulons empêcher les profiteurs de nuire, que nos enfants grandissent dans la découverte et le respect de l'autre, s'enrichissent humainement de nos diversités, que la sagesse à tous les âges nous permette, par nos intelligences, de trouver la place de chacun dans notre civilisation. Les moyens humains et financiers sont là pour le rendre possible, ensemble agissons pour la civilisation du progrès social et humain. Bonne année 2017 !

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

Élue d'opposition

L'année 2016 nous laisse un souvenir amer. Vivre dans un climat serein, en toute sécurité, n'est-ce pas le vœu que l'on peut formuler aujourd'hui ? A tous les Trappistes, je souhaite le meilleur pour 2017.

Vous remarquerez dans ce bulletin qu'un espace d'expression libre m'a été réservé. A ce titre, je remercie M. le Maire à qui j'ai demandé simplement d'appliquer la loi concernant le droit d'expression dans le bulletin municipal, droit individuel non subordonné à la constitution d'un groupe.

Concernant le projet de l'enfouissement de la RN10 et la construction du plateau urbain, je suis dubitative sur le financement ainsi que sur l'aboutissement de celui-ci, et c'est la raison de mon abstention lors de la délibération sur ce projet. En période de restriction budgétaire, en fin de mandat de M. Malandain, il est pour le moins hasardeux de lancer des travaux de cette envergure. L'enquête publique risque de reporter aux calendes grecques ce projet, avec toutes les conséquences financières que l'on sait : études, rapports et réunions qui auront été payés par les Français pour rien.

MIREILLE BREUGNOT.

Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Trappes-en-Yvelines. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE ET 13 DÉCEMBRE 2016 (extraits)

Ce qu'il faut retenir

Séance du 16 novembre, conseil municipal extraordinaire sur la requalification de la RN 10.

Le conseil municipal approuve le protocole d'accord pour le financement de la requalification de la RN 10 en traversée de Trappes-en-Yvelines. Cette requalification permettra la diminution des nuisances, l'amélioration de l'insertion urbaine et paysagère de la RN 10, une meilleure sécurité des usagers et un trafic fluidifié.

Pour favoriser le développement économique et l'installation d'entreprises diversifiées dans le parc d'activités des Côtes, **la Ville met en œuvre une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.**

Séance du 13 décembre, vote du Budget (voir dossier p. 12).

Le conseil municipal approuve la dissolution et la liquidation de la régie de la salle de spectacle La Merise et du cinéma Le Grenier à Sel comme établissements publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ils sont désormais repris en gestion directe par la Ville.



Le transfert du budget annexe de la Régie de la pépinière et village d'entreprise Chrysalead dans le budget général de la Ville est approuvé.

L'activité est reprise en gestion directe par la Ville.

Le conseil municipal approuve la création d'un Pôle Prévention/Médiation, en lien avec tous les partenaires habituels de la Ville, ainsi que les services municipaux. Elle a pour but de repérer et d'orienter les personnes en risque d'exclusion, d'organiser une présence humaine de proximité, d'améliorer le cadre de vie et d'identifier les points de tension dans la ville.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'école rue Pierre Sémard est attribué par le conseil

municipal à un groupement d'entreprises, pour un montant provisoire de près de 986 000 € TTC.

La convention avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse et le Centre d'Information Jeunesse est approuvée pour le renouvellement de la labellisation du Bureau Information Jeunesse (BIJ).

Le conseil municipal émet un avis favorable à la **clôture de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Montfort-Thorez.**

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous.

Pour tout courrier : Hôtel de Ville
1, place de la République / CS 90544
78197 Trappes cedex

Permanence de M. Benoît Hamon

Député des Yvelines, sur rendez-vous.

Accueil tous les jours - 2, rue Carnot, de 9h30 à 18h30
Tél. : 06 07 44 74 30 et 01 40 63 94 19

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 21 février à 19h :
conseil municipal en l'Hôtel de ville.
Nous vous rappelons que les séances sont publiques.

Pour l'ensemble des délibérations
du Conseil municipal :
www.trappes.fr rubrique
« Vie municipale »

OCTOBRE 2016

Naissances

Akhfif Omar, Bachirou Wildane, Beldjouher Rahma, Belgharbi Nadir, Ben Haddou Nour, Bouazza Ratiba, Bouchnafa Souleymane, Boushaba Ali, Boutaleb Adam, Carel Erwan, Chenegros Gaspard, Chétivaux Emma, Coulibaly Seyidou, Coulibaly Mady, Coulibaly Wady, Dadouche Dina, Damnaty Wael, De Monteiro Thalya, De Pina Cavaco Bryan, Desdoits Guesnon Ethan, Diallo Asma, Doucouré Alpha-Chérif, El Amrani Yassir, El Hadib Ibrahim, El HouariTasnime, El Moussaoui Youssouf, Ennairi Yassine, Faraux Nathanaël, Florsch Laetitia, Gasmi Ava, Hadiouche Sidali, Hassan Camille, Keskes Fares, Mellouki Marwane, Merahi Nahla, M'Henni Wael, Ntounta-Louzolo Yohann, Ouaryar Nahil, Pinot Aaliyah, Rome Enola, Rouane Hajar, Saka Salih, Srambounou Younous, Thanukkodi Anjhana, TiverneDiana.

Mariages

Dupré Maxime & Mornay Nahomie
Dahmany Soufyan & Labbouh Ikram
Equille Lionel & Lefevre Sandrine
Naami Fathi & El Gnaoui Sabrina

Décès

Duval Jean-Pierre, Michard Joël, Le Jaouen André, Roxo Gonçalves Maria, épouse Diogo, El Oirioi Bonoir, Dubourg Marie-Annick, Chamini Ali, Rochemond Yves, Piron Eric, Rivière Antoinette.

NOVEMBRE 2016

Naissances

Hachemaoui Yanis, Mariani Giovanni, Allouche AHCène, Diarra Maïmouna, Raguel Yanis, Niasse So Idriss, Aït Ali Mariya, Novales Théodore, Bourelaf Mohamed-Amine, Abreu Ethan, Ourchid Nada, Tachallait Khadija, Fabre Télio, Le Breton Maryam, Sakho Assa, Rachedi Nael, Lakhyali Tasnîm, Hammouti Nouh, Hamadi Nesrine, Coeurvolan Raymond Ticia, Arnassalom Alice, Mama Djima Rayane, Prémont Hugo, Douich Moussa, Lharoti Imrane, Le Coq Pauline, Rossin Chris, Mey Rodrigues Daren, Khaldoun Amira, Oudi Mayssem, Mahboub Mélina, Fanguina Mamadou, Kez Ali.

Mariages

Essabi Icham & Haddou Yasmina
Lebailly Eric & Croisan Sylvie

Décès

Roos Serge, Rhaz Mimouna, veuve Merhom, Makunza Agnès, Moisenier Claude, Goret Claude, Lotti Olivier, Branco Pinto Coelho Maria, épouse Marques Luiz Viana, Sarambounou Founé.

À NOTER

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 30 69 17 00 - Fax : 01 30 69 02 33
Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

Le service logement est fermé le vendredi.
Le service urbanisme est fermé tous les matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30,
vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.
Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNCAFN (anciens combattants) :
3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.
FNACA : le deuxième dimanche de chaque mois en la salle des permanences de l'hôtel de ville, de 10h à 12h.
Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de 9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h (tél. : 06 73 30 36 45).

À NOTER

Au cinéma le Grenier à Sel

Programme : www.cinemagrenierasel.com

RECENSEMENT 2017

Chaque année, l'institut national de la statistique et des études économiques met à jour les chiffres de la population de communes. Les données démographiques fournies servent à mieux adapter la dotation globale de l'Etat, la fiscalité, l'urbanisme, le nombre de conseillers municipaux, les équipements publics... Du 19 janvier au 25 février, des agents recenseurs se présenteront dans 8% des foyers. Ils sont munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel, les réponses au questionnaire étant confidentielles.



ATELIERS NOUVELLES TECHNOLOGIES.

La Cyberbase vous propose des ateliers sur les nouvelles technologies les samedis de 10h à 12h. En janvier : les logiciels libres (le 7), tour du web, les sites immanquables (le 14), les innovations technologiques de demain (le 21), les produits culturels en ligne (le 28). En février : Google et Apple, les meilleurs ennemis (le 25). Tél : 01 30 16 24 90.

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Votre enfant entre pour la première fois à l'école en septembre 2017 ? Venez dès maintenant l'inscrire en mairie à la Régie Centralisée, muni de votre avis d'imposition et de votre justificatif de domicile. Dans un second temps, votre certificat d'inscription sera à retirer au service scolaire. L'inscription définitive sera faite par l'école, sur rendez-vous avec la directrice ou le directeur.

UN NOUVEAU DOCTEUR AU CABINET AMBROISE PARÉ

Le docteur Julien Thonnellier s'installe à partir du 1^{er} janvier 2017 au cabinet Ambroise Paré, au 33 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 30 13 05 10.



DISQUE DE STATIONNEMENT

La Ville met à votre disposition un disque de stationnement, que vous pouvez retirer dès à présent à l'accueil de l'Hôtel de ville.

NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres, le nouveau calendrier des collectes vous indique quand ont lieu les ramassages des ordures ménagères, des déchets recyclables et des déchets verts, selon votre lieu de résidence. La

collecte des encombrants est également détaillée : Plaine de Neauphle (1^{er} mardi du mois), Les Merisiers (2^e mardi du mois), Le Village et La Boissière (3^e mardi du mois) et Jean Macé et le Centre-Ville (4^e mardi du mois).

Attention, le 4^e mardi du mois n'est pas forcément le dernier mardi du mois !

Secteur A

Plaine de Neauphle

Secteur B

Les Merisiers

Secteur C

Le Village,
la Boissière.

Secteur D

Jean Macé,
Centre-Ville.

ATTENTION

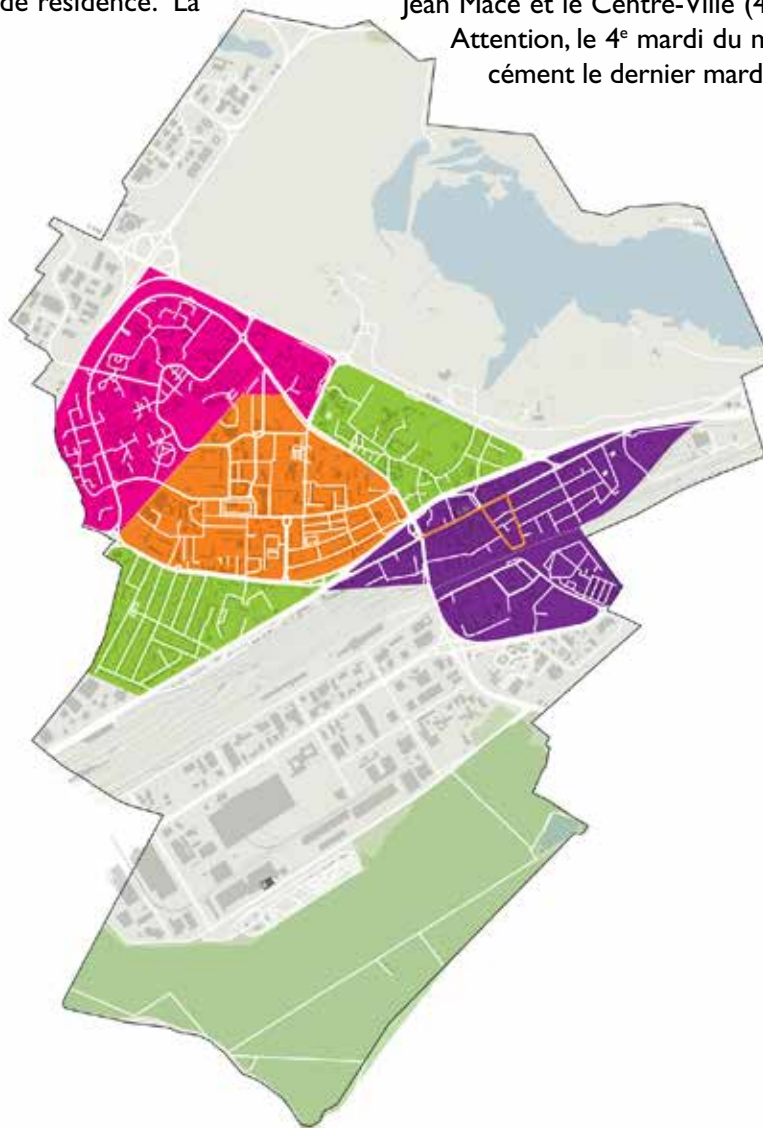
Boucle Semard

+ Péri + Jaurés

+ Vaillant Couturier

se retrouve sur 2 secteurs :

- Secteur B « Les merisiers » pour la collecte des ordures ménagères résiduelles
- Secteur D « Centre-ville + Jean Macé » pour la collecte des Encombrants.



Comment protéger ses données personnelles avec les objets connectés ?



Le marché des objets connectés s'intègre facilement dans la vie quotidienne, en récoltant de nombreuses données personnelles, stockées dans le « cloud » : profil, environnement, localisation, fonctionnement, messagerie.

Pour protéger ces données, l'autorité française de contrôle en matière de protection des données personnelles (CNIL) a des recommandations :

- > Protégez l'écran de déverrouillage du smartphone/tablette utilisé en complément avec un mot de passe.
- > Soyez vigilants pour les objets produisant des données sur votre santé ou vos enfants.
- > Évitez de capter ou stocker des données sensibles, désactivez le partage automatique sur les réseaux sociaux.

> Assurez-vous de la possibilité d'accéder aux données et de les supprimer.

> Effacez vos données lorsque vous n'utilisez plus un service

Pour les objets qui nécessitent l'ouverture d'un compte en ligne :

- > Utilisez un pseudo au lieu de vos vrais noms et prénoms.
- > Ne communiquez que le minimum d'informations nécessaires. Exemple : donnez une date de naissance au 1^{er} janvier.
- > Utilisez une adresse de messagerie différente pour chaque objet ou service en ligne et évitez d'utiliser une seule adresse pour le foyer (famille.dupont@...).
- > N'employez pas le même mot de passe pour plusieurs services en ligne.

RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÉNEMENTS ET PLUS

sur la page
agenda
du site trappes.fr
via le flash code



Jeu 5 janvier 13h30 / 15h30

Rencontre santé

« la santé des hommes »
animé par le docteur Segal
Centre socioculturel les Merisiers

Mercredi 18 janvier

Don du sang

Hôtel de ville, aux heures d'ouverture



Jeu 19 janvier 19h

« Dérive 1 et Dérive 2 »

Spectacle Compagnie Nagananda
La Merise (voir p. 19)

Samedi 21 janvier 18h

Octuors de Bruch et Enesco,

par les Solistes de la Villedieu
École de musique et de danse (voir p. 18)

Mercredi 25 janvier 18h

Rencontre et Live

avec Barack Adama
École de musique et de danse

Vendredi 27 janvier 19h

Pierre et le Loup

par L'Ensemble orchestral
les voyages extraordinaires
La Merise (voir p. 19)

Mercredi 1^{er} février 16h

Un papillon dans la neige

Théâtre jeune public, Compagnie
O'Navio et théâtre la marmaille
La Merise (voir p. 19)



Mardi 21 février 19h

Conseil municipal extraordinaire

sur le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Hôtel de ville



Vendredi 24 février 20h30

Tété + Leeroy

Concert
La Merise (voir p. 18)

Vendredi 27 janvier 16h / 19h

Dépistage bucco-dentaire

gratuit, assuré par un dentiste,
sur inscription
Centre socioculturel Annette Moro

Comités de quartier

Samedi 14 janvier 16h-18h30

Dictée et Galette

Comité de quartier de La Boissière
École élémentaire Aragon

Samedi 14 janvier 15h-17h

Galette et karaoké

Comité de quartier Moulin de la
Galette / École élémentaire Renoir

Samedi 14 janvier 15h

Galette

Comité de quartier Jaurès Gare
École Jean Jaurès

Samedi 21 janvier 15h-17h

Galette et tombola

Comité de quartier Plaine
de Neauphle
École élémentaire Cocteau

Musique

Coup de cœur du mois

UN BALLET DANSÉ À L'AVANT-GARDE DU CIRQUE CONTEMPORAIN

À ma gauche ; le jonglage. À ma droite ; le ballet. Que se passe-t-il lorsqu'on mélange ces deux arts ? La Compagnie Gandini Juggling a trouvé la réponse avec un ballet à la mécanique huilée au millimètre qui évoque un voyage éphémère et magique à travers le temps et l'espace. Cette œuvre a reçu la palme d'or du Festival International du Mime de Londres 2015.



4X4 Ephemeral Architecture,
par la Compagnie Gandini Juggling,
samedi 14 janvier à 20h30 à la Merise.
Tarif : de 22 à 11 €.